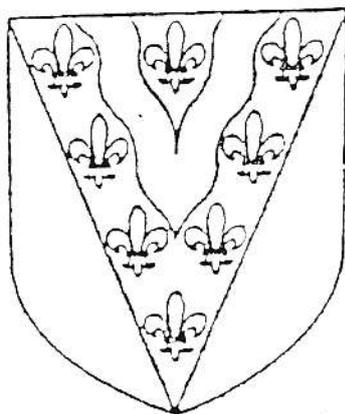


PRIX DE VENTE : 8 EURO

ISSN - 1156 - 7538  
AD94 - C 210

MNEME 94

**Revue du Cercle d'Etudes  
Généalogiques et démographiques  
du Val de Marne**



MNEME fille de Zeus, muse de la mémoire.

"Mémoire collective où derrière le parchemin, le papier, le film, se projette la vie quotidienne, à la fois grave et joyeuse, de toutes celles et de tous ceux qui, venus d'horizons très divers nous ont précédés ici."

N° 26

## **CERCLE D'ETUDES GENEALOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DU VAL DE MARNE**

Association régie par la loi du 1<sup>o</sup> juillet 1901 ayant son siège social  
15 rue de la Prévoyance, 94500, Champigny sur Marne

---

Présidente d'Honneur : Mme **CORCUFF** Directrice des Services d' Archives du Val de Marne

Membres d' Honneur :

Mme **BROUSSELLE** , ancienne Présidente d' Honneur de notre cercle  
Mme **JURGENS** , Présidente des Amis de Créteil  
M. **LE TOUZE** , ancien Président du cercle

Président : M. Henri **BOULET**

3 , rue Joseph le Brix , 94370 Sucy en Brie

Secrétaire : M. André **CONVARD**

103 avenue du Maréchal Joffre , 94170 Le Perreux

Trésorier : M. Christian **DUCHEFDELAVILLE**

8 AVENUE Boileau , 94500 Champigny

Membres du Bureau : Mesdames **SERVERA** et **VOISIN**

Chargé de la revue MNEME : M. Henri **BOULET**

Toute correspondance concernant la Revue  
doit être envoyée à

**Henri BOULET**  
Président de l'association

Joindre une enveloppe pour la réponse

---

*La reproduction des articles de MNEME est autorisée sous réserve d' en informer au préalable le responsable  
et de faire parvenir un exemplaire de la revue publiant le dit article .*

## LISTE ALPHABETIQUE DES COMMUNES DU VAL DE MARNE

ABLON SUR SEINE commune de l'ex Seine et Oise  
ALFORTVILLE commune de l'ex Seine créée en 1885  
ARCUEIL commune de l'ex Seine  
BOISSY SAINT LEGER commune de l'ex Seine et Oise  
BONNEUIL SUR MARNE commune de l'ex Seine  
BRY SUR MARNE commune de l'ex Seine  
CACHAN commune de l'ex Seine, créée en 1922  
CHAMPIGNY SUR MARNE communs de l'ex Seine  
CHARENTON LE PONT commune de l'ex Seine  
CHENNEVIERES SUR MARNE commune de l'ex Seine et Oise  
CHEVILLY LA RUE commune de l'ex Seine  
CHOISY LE ROI commune de l'ex Seine  
CRETEIL commune de l'ex Seine  
FONTENAY SOUS BOIS commune de l'ex Seine  
FRESNES commune de l'ex Seine  
GENTILLY commune de l'ex Seine  
L'HAY LES ROSES commune de l'ex Seine  
IVRY SUR SEINE commune de l'ex Seine  
JOINVILLE LE PONT commune de l'ex Seine  
LE KREMLIN BICETRE commune de l'ex Seine créée en 1897  
LIMEIL BREVANNES commune de l'ex Seine et Oise  
MAISONS ALFORT commune de l'ex Seine  
MANDRES LES ROSES commune de l'ex Seine et Oise  
MAROLLES EN BRIE commune de l'ex Seine et Oise  
NOGENT SUR MARNE commune de l'ex Seine  
NOISEAU commune de l'ex Seine et Oise  
ORLY commune de l'ex Seine  
ORMESSON SUR MARNE commune de l'ex Seine et Oise  
PERIGNY SUR YERRES commune de l'ex Seine et Oise  
LE PERREUX SUR MARNE commune de l'ex Seine  
LE PLESSIS TREVISE commune de l'ex Seine et Oise créée en 1899  
LA QUEUE EN BRIE commune de l'ex Seine et Oise  
RUNGIS commune de l'ex Seine  
SAINT MANDE commune de l'ex Seine  
SAINT MAUR DES FOSSES commune de l'ex Seine  
SAINT MAURICE commune de l'ex Seine  
SANTENY commune de l'ex Seine et Oise  
SUCY EN BRIE commune de l'ex Seine et Oise  
THIAIS commune de l'ex Seine  
VALENTON commune de l'ex Seine et Oise  
VILLESCRESNES commune de l'ex Seine et Oise  
VILLEJUIF commune de l'ex Seine  
VILLENEUVE LE ROI commune de l'ex Seine et Oise  
VILLENEUVE SAINT GEORGES commune de l'ex Seine et Oise  
VILLIERS SUR MARNE commune de l'ex Seine et Oise  
VINCENNES commune de l'ex Seine  
VITRY SUR SEINE commune de l'ex Seine

## ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MAI 2011

Notre association a tenu son assemblée générale le samedi 21 mai 2011

Pour la deuxième année nous nous sommes réunis dans notre local de la M H P ( Maison de l'histoire et du patrimoine ).

### Rapport moral

Durant l'année écoulée notre association a eu de nombreuses activités dans des domaines variés .

En septembre une équipe de la télévision canadienne de Toronto est venu tourner un documentaire sur un personnage important de l'histoire du Canada dans la région des Grands Lacs au XIII<sup>e</sup> siècle . Il s'agit de Etienne BRULE, natif de Champigny , dont nous avons longuement parlé dans notre revue MNEME de l'an passé .

Les archives départementales et la société historique de Champigny, en la personne de M. Eric BROSSARD ont largement participé aux différentes séquences du tournage de cette production . L'historienne responsable de ce travail, Madame Michèle CALOZ, que nous avons reçue l'année dernière nous a avisé que nous recevrons une copie de ce documentaire à sa sortie en septembre .

En janvier à la demande du collège voisin ROL TANGUY, je suis allé parler de la généalogie à cinq classes de cinquième . Les élèves ont paru intéressés, mais cette visite n'a pas eu de suite .

Un certain nombre de personnes sont venus consulter nos tables décennales, soit à titre personnel, soit pour des recherches universitaires .

Afin d'aider les généalogistes dans leurs recherches et poursuivre le travail entrepris par les bénévoles de notre association, nous avons lancé un programme en deux parties .

Nous avons procédé à un recensement exhaustif de nos tables décennales antérieures à 1802, celles sur papier qui sont en classeur dans notre local de la MHP et celles que nous avons saisies sur disquettes et sur CD . Cette étude préalable nous a permis de savoir exactement ce que nous possédons et surtout ce qui nous manque .

Il s'agit de numériser ces tables pour les mettre à la disposition des personnes qui font des recherches généalogiques . Au fur et à mesure ces tables, après vérification, seront mises à la disposition du public sur un blog que nous avons déjà ouvert .

D'autre part, pour simplifier les recherches à partir du nom d'une personne a été établie une base de données à l'aide d'un moteur de recherches . A ce jour quatre communes du Val de Marne ont été intégrées dans ce programme.

Ainsi ce grand travail de recensement de registres de l'état civil avant la Révolution, d'abord établi sur des fiches individuelles INED baptêmes, mariages ,sépultures puis imprimé sur papier en tables décennales pourra connaître la plus large audience .

Ce projet sera peut-être long mais il permet de sauvegarder les données que nous possédons et nous sommes assurés que les bénéficiaires seront au rendez- vous .

## ARCHIVES COMMUNICABILITE ET ACCES

### Qu'est-ce qu'une archive ?

*« Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date ,leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public et privé dans l'exercice de leur activité »*

Article L211-1 du Code du patrimoine .

### Communicabilité des archives publiques

*« Les archives publiques sont, sous réserve des dispositions de l'article L213-2, communicables de plein droit » .*

Le principe est clairement énoncé . Comme tout principe, il connaît quelques exceptions .

En matière d'état civil, le délai de cent ans a été ramené à soixante quinze ans et même ramené à vingt ans pour les personnes décédées depuis au moins ce laps de temps .

Le délai est même de zéro pour les actes de décès, ce qui se faisait déjà .

Ce délai de soixante quinze ans concerne aussi les actes notariés et les recensements .

### Accès aux documents

*« L'accès aux documents administratifs s'exerce au choix du demandeur et dans la limite des possibilités techniques de l'administration :*

*a) Par consultation gratuite sur place, sauf si la préservation du document ne le permet pas ;*

*b) Sous réserve que la reproduction ne nuise pas à la conservation du document, par la délivrance d'une copie sur un support identique à celui utilisé par l'administration ou compatible avec celui-ci et aux frais du demandeur, sans que ces frais puisse excéder le coût de la reproduction , dans des conditions prévues par décret ;*

*c) Par courrier électronique et sans frais lorsque le document est disponible sous forme électronique ;*

Article 4 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978

Tout chercheur peut donc consulter par lui-même, sur place l'archive, sauf si celle-ci est en mauvais état . C'est une solution classique qui ne mérite pas de développement particulier .

Il peut aussi, s'il est loin, demander qu'on lui délivre, à ses frais, une copie sur un support identique à l'original ( autrement dit, en principe une photocopie ... à condition que celle-ci ne détériore pas le document) .

**LISTE ECLAIR de Madame Léone BACCOT de Chennevières sur Marne, membre du CEGD 94**

Patronymes	Dépt	Lieux	N	B	U	D	Début	Fin
ALLIER	94430	Chennevières/Marne	0	0	0	1	1722	1722
	94350	Villiers sur Marne	1	0	1	0	1722	1745
AUBEL	94430	Chennevières/Marne	4	0	4	6	1700	1808
AUTRAIT	94360	Bry/Marne	0	0	1	1	1655	1680
BACCOT	94430	Chennevières/Marne	3	1	1	1	1906	1962
BAIN	94430	Chennevières/Marne	1	0	2	2	1884	1938
BEAUQUESNE	94360	Bry/Marne	1	0	1	1	1673	1700
BELLEVILLE	94360	Bry/Marne	2	0	5	3	1658	1753
BENARD	94430	Chennevières/Marne	0	0	0	1	1739	1739
BERGER	94360	Bry/Marne	0	0	2	2	1655	1713
BERTAULT	94500	Champigny/Marne	1	0	0	1	1604	1652
BORDIER	94430	Chennevières/Marne	0	0	1	0	1736	1736
BRUNEAU	94490	Amboile Ormesson	0	0	1	1	1639	1649
CAMOT	94370	Sucy	1	0	3	2	1742	1831
CANET	94430	Chennevières/Marne	0	0	0	1	1953	1953
CHAPONET	94500	Champigny/Marne	2	0	0	0	1633	1680
	94430	Chennevières/Marne	2	1	4	5	1698	1850
	94100	St Maur des Fossés	0	0	1	0	1722	1722
CHAPPONNET	94500	Champigny/Marne	0	0	0	1	1652	1652
CHARTIER	94490	Amboile Ormesson	0	0	2	1	1679	1744
COCHARD	94490	Amboile Ormesson	1	0	1	2	1662	1710
CONVERSE	94430	Chennevières/Marne	3	1	3	3	1698	1860
DAUGER	94490	Chennevières/Marne	1	0	2	1	1639	1711
DEMARSIAT	94430	Ormesson	0	0	0	1	1823	1823
DENOYER	94430	Chennevières/Marne	2	0	3	3	1836	1940
	94490	Ormesson	1	0	2	1	1810	1816
	94190	Villeneuve St Georges	1	0	0	0	1779	1779
DESCOTES	94430	Chennevières/Marne	1	0	1	1	1755	1828
	94350	Villiers sur Marne	1	1	1	0	1725	1745
DESIR	94430	Chennevières/Marne	2	2	2	2	1741	1848
	94260	Fresnes	0	0	0	1	1743	1743
DETANG	94370	Sucy	0	0	1	1	1757	1767
DONNEAU	94380	Bonneuil	0	0	0	1	1742	1742
	94370	Sucy	1	0	1	1	1649	1701
FOUREAU	94370	Sucy	0	0	0	1	1741	1741
GACHET	94370	Noiseau Sucy	0	0	1	0	1673	1673
	94490	Ormesson	0	0	1	0	1744	1744
	94370	Sucy	5	2	3	4	1641	1868
GAMET	94430	Chennevières/Marne	1	0	3	3	1673	1803
GARNIER	94430	Chennevières/Marne	3	0	4	6	1745	1893
	94370	Sucy	1	0	1	0	1703	1720
GAUFFRE	94370	Sucy	1	0	0	1	1628	1703
GELEE	94370	Sucy	1	1	2	0	1722	1749
GENOUX	94430	Chennevières/Marne	0	0	1	1	1702	1740
GENTIL	94430	Chennevières/Marne	0	0	0	1	1751	1751
	94370	Sucy	0	0	1	0	1720	1720
GODET	94360	Bry/Marne	0	0	1	0	1704	1704
GOUJON	94430	Chennevières/Marne	0	0	1	2	1700	1776
	77340	Pontault	1	0	0	0	1678	1678
GOUPY	94490	Amboile Ormesson	1	0	0	1	1639	1677
GUYOT	94370	Sucy	0	0	1	1	1685	1726
HERBELOT	94430	Chennevières/Marne	0	0	0	2	1739	1740
	94100	St Maur des Fossés	0	0	1	0	1722	1722
HUDIER	94430	Chennevières/Marne	1	0	0	2	1694	1767

HUGUET	94430	Chennevières/Marne	2	1	2	2	1702	1803
HULME	94360	Bry/Marne	2	1	3	1	1700	1753
LEGRAIN	94430	Chennevières/Marne	1	0	2	3	1837	1927
	94370	Sucy	6	1	4	2	1628	1814
LEPAGE	94430	Chennevières/Marne	0	0	1	2	1700	1760
LEPICQUE	94370	Sucy	1	0	1	1	1700	1722
LEROI	94430	Chennevières/Marne	0	0	1	0	1729	1729
LEROY	94490	Amboile Ormesson	1	0	0	0	1738	1738
	94430	Chennevières/Marne	2	0	3	1	1695	1757
	94490	Ormesson	0	0	0	1	1761	1761
MENAGE	94430	Chennevières/Marne	1	0	1	1	1685	1742
MEZERE	94490	Amboile Ormesson	3	1	3	3	1642	1743
	94490	Ormesson	0	0	1	0	1744	1744
	94370	Sucy	0	0	0	1	1761	1761
MILSAN	94490	Amboile Ormesson	1	0	0	0	1607	1607
	94370	Noiseau Sucy	1	0	1	1	1655	1677
	94370	Sucy	0	0	0	1	1724	1724
MOIGNIOT	94490	Ormesson	0	1	1	2	1779	1816
PERIGAULT	94360	Bry/Marne	1	1	3	3	1677	1780
	94430	Chennevières/Marne	2	0	2	2	1773	1882
PILLE	94370	Sucy	1	0	0	1	1635	1707
PLAYET	94350	Villiers sur Marne	1	0	0	1	1702	1730
QUERU	94360	Bry/Marne	1	0	1	1	1656	1677
RICHARD	94360	Bry/Marne	0	0	1	0	1725	1725
TACONNET	94370	Sucy	0	0	1	2	1723	1782
TROTTET TROTTER	94370	Sucy	0	0	0	1	1685	1685
VILAIN	94490	Amboile Ormesson	1	0	1	1	1602	1652
	94370	Sucy	1	0	3	1	1704	1784

**PARISIENS MARIÉS A SUCY DE 1723 A 1789**

28 mai 1725 Claude CHESNAULT de Ulrich et Antoinette BEDAUX , paroisse Saint Sulpice  
avec Marie BURET de Sucy

26 novembre 1726 : Claude LECOINTE, paroisse de Saint Jean en Grève  
avec Françoise CHAPONNET de Sucy

15 juillet 1737 : Michel DUC de Jean et Pierrette GRENIER , paroisse Saint Sulpice  
Avec Marie DELARGE de Sucy

21 février 1746 : Claude HERET, compagnon menuisier, de François et Marie Anne  
LEJEUNE, paroisse Saint Eustache  
avec Marie Anne LEFEURE de Sucy

10 octobre 1752 : Jean Louis JOURDAIN, notaire au Châtelet, de Jean et Antoinette  
PREVAL, paroisse Saint Merry  
avec Geneviève Elisabeth DELABORDE de Sucy

21 novembre 1751 : Denis François TRUCHON de Denis et Louise DUVAL , paroisse Saint  
Nicolas des Champs  
avec Louise CORBIN de Sucy

7 juin 1762 : Maître Jacques Nicolas ROETTIER, conseiller du Roy , de Jacques et Anne  
BESNIER, paroisse Saint Germain l'Auxerrois  
avec Demoiselle Geneviève Julie BOUTRAY

16 mai 1768 : Nicolas Philippe BUTEUX , bourgeois de Paris, de Louis et Elisabeth  
DURUMEAU, paroisse Saint Denis aux Bœufs  
avec Catherine LEMOINE de Sucy

18 novembre 1771 : François René CAMUS ,marchand et Maître évantailliste de René et  
Marianne DEROUARD, paroisse de la Madeleine  
avec Denise FAGARD de Sucy

24 août 1768 : Maître Louis Etienne de la Rivoire, avocat au Parlement, de Denys Henry et  
Françoise DEFLERS, paroisse Saint Merry  
avec Demoiselle Marie Angélique FOURESTIER de Claude Pierre et dame Marie Madeleine  
CAMUS, paroisse Saint André des Arts

21 janvier 1765 : Jean LARCHAN , paroisse Saint Eustache  
avec Geneviève DOLIMIER de Sucy

24 janvier 1770 : Maître Louis Bénigne Pantaléon DUTROUSSET , comte d'HERICOURT de Maître Louis et Dame Elisabeth de Breda, p. Saint Eustache avec Demoiselle Marie Sophie LEFEVRE de Jean Jacques, p. Saint Eustache

6 octobre 1768 : Jean Baptiste Maurice JUIN, marchand orfèvre, de Jean Baptiste et Marie Madeleine MICHE, bourgeois de Paris avec Marie Thérèse LAIGNIER, de Martin et Marie Jeanne LABUTIE, p. de la Madeleine

6 février 1769 : Maître Adrien Jacques Etienne, officier aux gardes françaises, de Maître Nicolas Jacques avec noble dame Marie Louise Félicité LEFEVRE de Jean Jacques, seigneur du Petit Val à Sucy et dame Marie LACAZE

5 juin 1764 : Joseph MORET, bourrelier, de Jean et Marguerite MARNEAU, p. Saint Antoine avec Geneviève Victoire REBOUR de Sucy

9 septembre 1777 : Augustin DELETTRE, bourgeois de Paris, de François et Marie de LAON, p. Saint Sulpice Avec Jeanne PIECE de Sucy

4 novembre 1776 : Jean Baptiste DESENCLOIS , bourgeois de Paris, de Adrien et Hélène BLONDEL Avec Jeanne Claude AZE de Sucy

16 septembre 1776 : François MAURAGE évantailliste, de Antoine et Marie TABOUREUX , p. Saint Leu Avec Jeanne FAGARD de Sucy

Janvier 1775 : Pierre Toussaint PERCON de Antoine et Marie Anne GIBERT, p. Saint Sulpice Avec Marie Louise CHARTIER de Sucy

9 septembre 1782 : Joseph SCHODELET, peintre ; de Nicolas et Marguerite ROMOUST, p. Saint Laurent Avec Marie Catherine PETRE de Sucy

27 janvier 1774 : Marie Toussaint VILLOT, avocat au Parlement de Paris , de sieur André et dame Marguerite CHENU, p. Saint Eustache Avec Reine LHER de Jean David et dame Michelle LEXCELLENT p. Saint Eustache

2 octobre 1787 : Jean Baptiste DUVIAUX, ébéniste, de Jean et Henriette VANDART , p. Sainte Marguerite Avec Catherine MARCHAND de Sucy

18 novembre 1788 : Esprit Gabriel FAGOT de Jean et Elisabeth BERAT p. Saint Nicolas des Champs aec Elisabeth DUIN de Sucy

## A LA QUEUE EN BRIE

### UN NOYE QUI N'A PU ETRE SAUVE

L'an mille sept cen soixante quatorze, le dix sept de may a été inhumé dans le cimetièrre de cette prsse le corps de Jean FERRAND agé d'environ vingt ans mtre d'école des enfants de M° LAMBLET fermier de l'Hermitage en cette prss qui a été noyé le quinze du présent environ sept heures du soir à la vue de plusieurs personnes, pour avoir passé imprudemment sur les débris d'un vieux pont de bois, deja pourri de vetusté auquel péril la nécessité l'avait cependant exposé, se trouvant entre le ruisseau et les fossés, qu'une inondation subite et imprévue avait grossi à une hauteur extraordinaire par les pluyes abondantes d'un orage furieux qui avait duré toute la journée, lequel danger qui l'avait fait périr a empeché le public accouru en foule de pouvoir secourir ce malheureux qu'on voyait entraîné par la fureur des vagues sans pouvoir lui donner aucun secours, malgré les soins vigilants et prompts que l'on eut donné au péril même de perdre la vie . Lequel on trouvé le lendemain à cinq heures du matin mort et accroché par son habit aux racines d'un arbre, que les vagues en se retirant avaient laissé à sec sur le rivage ayant encore sous sa tête les débris de la solive qui avait occasionné sa chute . Son corps a été porté chez la veuve PIEDDEQUIN que l'on a mis dans un lit bien chaud et auquel on a administré tous les secours propres à le rappeler à la vie, s'il y avait eu encore quelques principes de vie . Sur les cinq heures du soir il a été transport é par ordre de M° ROBERT intendant ... d'ORMESSON seigneur en partie de cette prsse propriétaire de la ferme de l'Hermitage lequel corps il a fait enterré dans le fumier la t^te découverte et gardé à vue par son père et autres, espérant par ce dernier expédient ranimer ce corps s'il y eut lieu et ce jour d'hui à sept heures du soir après qu'il eut été constaté par les indices de la corruption que le dit noyé était réellement mort l'avons inhumé comme dessus en présence de son malheureux père de Jean Jacques VAUQUIER son oncle maternel de Louis POUILLARD son cousin germain



a empêché le public d'aucune manière de  
pouvoir secourir ce malheureux, qui se voyoit  
entraîné par la fureur du saqueur sans  
pouvoir lui donner aucun secours, malgré  
les soins vigilants et prompts que l'on  
donne au point même de perdre la vie.  
Lequel on a trouvé le lendemain à cinq heures  
du matin mort, et accroché par son habit  
aux branches d'un arbre, que les saqueurs en se  
retournant avoient laissé à sec sur le vivage,  
ayant encore sous sa tête les débris de la  
solive qui avoit occasionné sa chute. Son  
corps a été porté chez la veuve près  
que l'on avoit dans un lit bien chaud, et où  
on a administré tous les secours propres à  
le rappeler à la vie, s'il y avoit eu encore  
quelque principe de vie. Sur les cinq heures  
du soir du même jour il a été transporté  
par ordre de M<sup>r</sup> Robert Intendant de  
son seigneur en portés de cette place  
propriétaire de ladite ferme de l'héritage, lequel  
corps il a fait entrer dans la fumée d'une  
deux portes, et gardé avec son peuple  
autour, espérant par ces dernières expériences  
rancher le corps s'il y eut lieu, et ce  
jourdhuy à sept heures du soir, après qu'il  
a été constaté par les indices de la corruption  
que ledit voyé étoit réellement mort, on  
l'a vu inhumé comme dessus en présence  
de son malheureux père de Jean J. lequel  
a emporté son vœu maternel de l'ouïr  
pousser son corps en terre.

## L'apiculture à Charenton

En consultant des actes notariés dans la liasse CXXVI, je fus intriguée par ce **Bail de mouches** du 30 septembre 1744 à Charenton.

J'avoue que ce titre me laissa interloquée. Puis en déchiffrant le texte, je compris qu'il s'agissait d'abeilles.

Je découvris donc, ce jour là, que les abeilles s'appelaient autrefois mouches à miel et qu'il était possible de les louer comme un vulgaire troupeau de moutons.

La consultation du Larousse du XIXème siècle de Pierre Larousse, paru en 1866, me donna des informations complémentaires que je ne résiste pas au plaisir de vous livrer ici :

### Apiculture, mot du 19<sup>ème</sup> siècle

Apiculture : « *du latin apis, abeille, et cultura, culture. Le mot apiculture est une expression nouvelle<sup>1</sup> qui remplace les locutions vicieuses et inexactes de élève des abeilles et éducation des abeilles. Elève des abeilles ne présente pas à l'esprit une idée parfaitement claire et exempte d'équivoque et le possesseur d'abeilles ne les éduque pas ; il les cultive : l'apiculture est donc l'art de cultiver les abeilles ou mouches à miel. »*

### Le contrat

30 septembre 1744

Bail de mouches<sup>2</sup>

pour Chauviere

contre Laurin

Fut présent Sieur **Michel Chauviere** marchand demeurant à Montreuil, de present en notre étude à Charenton ; lequel a par les présentes mis et déposé pour trois années entières et consecutives, a commencé de ce jour d'huy et finiçants a pareil jour de l'année mil sept cent quarante sept, vingt six panniens<sup>3</sup> de mouches vivantes, garnie de cire et de miela<sup>4</sup> ; au sieur **Jean Jacques Lorrain**<sup>5</sup> maître tonnelier demeurant audit Charenton et a d(emois)elle **Nicolle Deniau**, son épouse qu'il autorize à l'effet des presentes, aussy en notre étude à ce présent et acceptant, pour eux et retenants lesdits vingt six panniens de mouche ainsy qu'ils se *poursuivent* et comporte les ayant en leurs possession ainsi qu'ils le reconnoissent, promettent et s'obligent les rendre ainsi qu'il sera dit aux conditions cy après savoir ; qu'il sera permis audit sieur baillieur à l'échéance des dittes trois années de relever et emporter si bon luy semble les dits vingt six panniens de mouche, cire et miel

<sup>1</sup> Effectivement, le Robert indique que le mot apparaît en 1845.

<sup>2</sup> AD 94 CXXVI, actes notariés, Charenton-le-Pont.

<sup>3</sup> *Panier* : en terme d'agriculture se dit d'une ruche de mouches en un coin de son jardin. Il vend cinq livres le panier. Furetière-Le Robert, 1978.

<sup>4</sup> Miellat : produit sucré élaboré par divers pucerons à partir de la sève des végétaux et dont se nourrissent les fourmis et les abeilles. (Larousse).

<sup>5</sup> A remarquer l'orthographe différente du nom propre sur une même page.

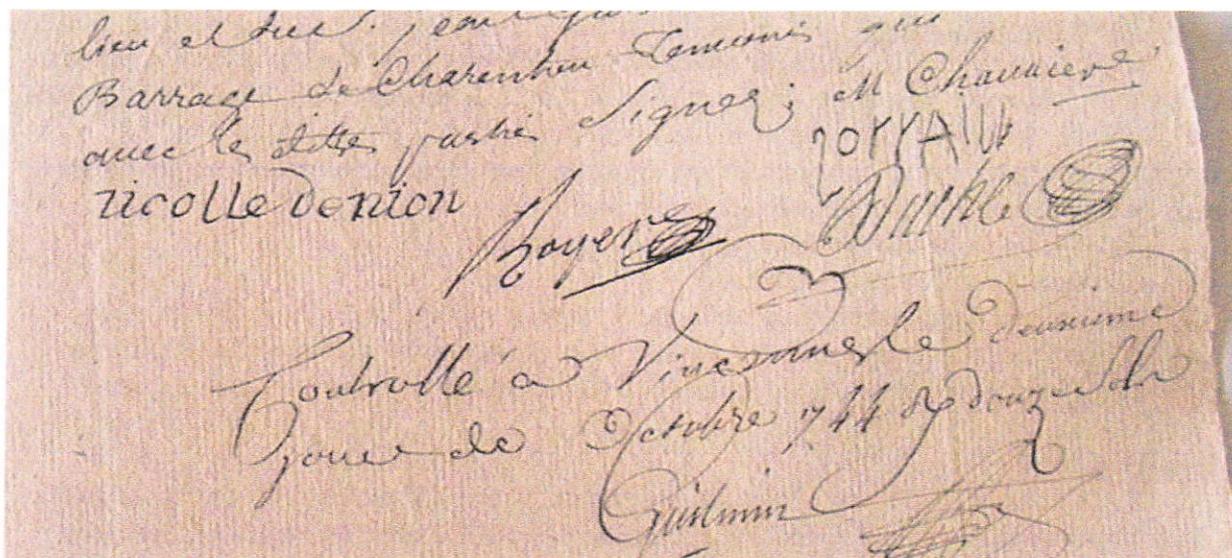
qui sy trouvera et garnie tels qu'ils doivent  
 lettre ; que si au cas, il mouroit quelques panniens  
 par les accidents qui arrivent quelques fois aux  
 dites mouches ; les dits preneurs seront  
 tenus den avertir ledit baillieur, pour  
 par luy disposer dudit panier à sa volonté,  
 et *autes* à la charge par lesdits Sr et dame Lorrain  
 de rendre compte audit sieur baillieur  
 de tous les gettons<sup>6</sup> qui en proviendront au  
 bout des dittes trois années ; pour lesquels loger le  
 dit sieur baillieur s'est obligé fournir les paniers  
 et les dits preneurs se sont obligés de leurs  
 parts de fournir sur chacun diceux une  
 capuche de paille, et à l'égard du croit  
 d'icelles, il sera partagé également entre eux  
 et ce qui *échera* audit baillieur, il le portera  
 pareillement et ainsy que les *souches*  
 Ce bail fait par l'appréiation du principal  
 des dittes mouches montant à cent quatre livres  
 a raison de quatre livres le paniers<sup>7</sup> ; moyennant  
 cent sols par an, payables comme dit est  
 en espèce *en sans* deniers deboursers, tout et  
 ainsy que lesdits jettons auront été produits  
 pour lesdits vingt six panniens de mouche  
 l'apretiation presente n'ayant été faite  
 que pour percevoir les droits de controlle  
 A été pareillement convenu par lesdits  
 preneurs quarivant que quelques uns  
 desdits paniers vinssent à estre volés,  
 lors le cas arrivant lesdits sieurs et  
 dame preneurs soblige sous la même solidité  
 de rendre la ditte quantité cy dessus de  
 la remplacer par un autre panier ou de  
 le diminuer sur le croist d'icelle a son profit  
 a peine de tous depens, damages et  
 intérêts ; car ainsy a été convenu entre  
 les parties qui pour l'exécution des presentes onts  
 ester leur domicile en leur demeure  
 susdite auxquels lieux ils consentent  
 la validité de tous actes. Font même  
 lesdits preneurs toute soumission de leur  
 biens à la justice et contraincte de ce bailliage  
 promettant avoir le tout pour agréable  
 si obligeant les dits Sr et Dame preneurs  
 sans division ni discussion a quoy  
 ils renoncent. Ce fut fait et passé l'an  
 mil sept cent quarante quatre le trente  
 et dernier septembre avant midy en  
 presence dudit Claude Royer huissier en ce baillage  
 demeurant à Montreuil ce jourd'huy en ce

<sup>6</sup> Jeton : terme rural. Essaim d'abeilles qui quitte la ruche. (Littré)

<sup>7</sup> cf. l'exemple donné par Furetière, édition Le Robert, 1978 : « Il vend cinq livres le panier ».

lieu et dud. Jean Gatelet, commis au  
barrage de Charenton. Temoins qui ont  
avec lesdites parties signez.  
Nicolle denion ; royere ; Lorrain ; M. Chauviere.

Controllé à Vincennes le 2<sup>ème</sup> jour d'octobre 1744. 12 sols  
Guillmin.



### Le couple Lorrain-Deniau

Leur mariage se trouve dans les registres de Charenton<sup>8</sup>

Le vingt neuf octobre 1733 après la publication des bans faite en cette paroisse le 18, 24 et 28 octobre sans qu'il nous ait apparu aucun empchement les fiançailles célébrées le jour précédent, ce même jour ont été mariés et ont reçu de nous la bénédiction nuptiale quaprès que nous avons pris leur consentement mutuel : **Jacques LORRAIN**, aagé d'environ dix neuf ans, tonnelier à Charenton, fils de feu **Jean LORRAIN**, maître jardinier à Villeneuve-Saint-Georges et de **Marguerite Bourgniet**, mariée en seconde nopces à **Gerard Tilburch**, maître tonnelier à Charenton, ses pere et mere d'une part ; et **Nicole DENION**<sup>9</sup>, agée d'environ 24 ans, veuve de **Charles Godart**, maîtresse couturière à Charenton. Témoins du côté de l'époux **Gerard Tulburg**, beau-père ; **François Lorrain**, grand-père, jardinier à Montgeron ; du côté de l'épouse **Jacques Voisin**, garde moulin sur le pont de Charenton, cousin, **Pierre Bulton**, ami, carrier à Charenton qui ont signé avec d'autres, excepté François Lorrain, l'époux, Jacques Voisin, Pierre Boulton qui ont déclaré ne scavoir. Signatures : Nicolte Dénions ; Claude Bourguet ; Pierre Bancelin.

### Origine de Jacques LORRAIN

Elles doivent être à Montgeron (Essonne) puisque le grand-père du marié y est dit tonnelier le 29 octobre 1733. Toutefois, il est bien né à Villeneuve-Saint-Georges ainsi qu'en témoigne son acte de baptême<sup>10</sup> :

Le 23 septembre 1714, baptême de Jean Jacques **Laurens**<sup>11</sup>, fils de Jean François, jardinier, et de Marguerite **Bourgniet**. Parrain : **Jacques Portevin**, cocher ; marraine : **Anne Goulan**, cuisinière chez monsieur Debony.

<sup>8</sup> Disponible sur Archinoé/AD94, BMS Charenton, 1730-1736, 94018\_015, page 110.

<sup>9</sup> Donc née vers 1709. Rien de 1705 à 1713. Apparemment, pas de Deniau, Denion dans la paroisse de Conflans. Pas de Deniau/Denion à Charenton St Maurice. Pas de mariage Godard/Deniau de 1723 à 1729 à Charenton.

<sup>10</sup> Archinoé/AD94, B Villeneuve-Saint-Georges, 1707-1759, 94078\_012, page 29.

### Autres actes de la famille

Je trouve intéressant d'ajouter dans cet article quelques actes concernant cette famille car ils nous renseignent sur les personnes impliquées, leurs métiers, leurs origines sans oublier les liens de parenté qui, ici sont présents.

Le 1<sup>er</sup> avril 1716, on trouve le baptême<sup>12</sup> de son frère Louis, fils de *Jean François Laurin et Marguerite Bourdier*. Parrain : **Louis Quintin**, marchand de vin ; marraine **Marie Bonnet**.

### Second mariage de sa mère

Le 26 octobre 1723<sup>13</sup>, mariage entre Gérard Tilburch, compagnon tonnelier, 28 ans, fils d'Adrien Tilburch, boulanger de la paroisse de Lil..., diocèse de Gand dans les Pays-Bas et de Catherine Vermere dont nous avons le consentement entre les mains, et Marguerite Bourguet, veuve en secondes noces de feu Jean Gérard, tonnelier, inhumé dans le cimetière de cette église. Les témoins du marié sont :

*Jean Valentin, serrurier de la paroisse Saint-Sulpice ;*

*Charles Renard, recteur des écoles.*

Les témoins de la mariée sont : *Claude Bourguet, maître jardinier à Choisy, Claude Bourguet, jardinier à Draveil, Pierre Bourguet aussi jardinier à Villeneuve-Saint-Georges, ses frères et François Laurent, aussi jardinier à Choisy, beau-père par son premier mari...*

### Décès d'un frère

Le 14 janvier 1728<sup>14</sup>, sépulture de Jean Lorin, 9 ans, fils de feu Jean Lorin, jardinier, et de Marguerite Bourguet, aujourd'hui épouse de Gérard Tulbork, tonnelier à Charenton.

### Décès du premier mari de Nicole Denion/Deniau.

Le 2 avril 1730, sépulture de Charles Godart, 28 ans, garde-moulin. Témoin : Nicole Denion sa femme (s)<sup>15</sup>.

### Conclusion

On ne se lasse pas de le constater l'extraordinaire diversité des orthographe patronymiques !

Michèle Servera

---

<sup>11</sup> Là encore, il faut noter la grande diversité des orthographe.

<sup>12</sup> Archinoé/1D94, B Villeneuve-Saint-Georges, 1707-1759, 94078\_012, page 36.

<sup>13</sup> Archinoé, Charenton, BMS, 94018\_013, page 205.

<sup>14</sup> Archinoé, Charenton, BMS 94018\_014, page 98.

<sup>15</sup> Archinoé, Charenton, BMS 1730-1736, 94018\_014, page 9.

## Quand les murs nous parlent

De tous temps, les hommes ont eu besoin de signaler aux autres leurs activités. Les enseignes indiquaient ainsi un marchand de vin, un barbier ou un apothicaire ; elles servaient également d'adresse à une époque où les habitations n'étaient pas numérotées.

« Au 19<sup>ème</sup> siècle, après empires, royauté, république, évolutions politiques mais aussi sociales et naissance de l'ère industrielle, apparaissent les réclames peintes directement sur les murs. »<sup>1</sup>

En circulant en ville ou sur les routes, on les voit encore certaines à peine lisibles, d'autres en palimpseste moderne où les graphies et les couleurs se mêlent et forment un puzzle souvent indéchiffrable.

J'en ai trouvé quelques unes sur les murs de notre département qui vous rappelleront certainement quelques souvenirs.

### Les réclames d'intérêt national

Elles se trouvent sur les routes nationales et visent des produits qui peuvent s'acheter sur tout le territoire comme celle, s'effaçant petit à petit qui surplombe le quai d'Alfortville à Alfortville, sur un pignon d'immeuble que tous les usagers de trains arrivant ou partant de la gare de Lyon ont aperçu un jour.

Depuis 1888, les trois peintres Ripolin se suivent le pinceau à la main.

---

<sup>1</sup> *Anciennes publicités murales*, photographies et textes de Marc Comber, éditions Ouest-France, 2006



### **Les réclames d'intérêt cantonal**

Celle-ci se trouve à Limeil-Brévannes, sur un pignon de l'avenue Gabriel Péri qui mène à l'entrée principale du centre hospitalier Emile Roux.

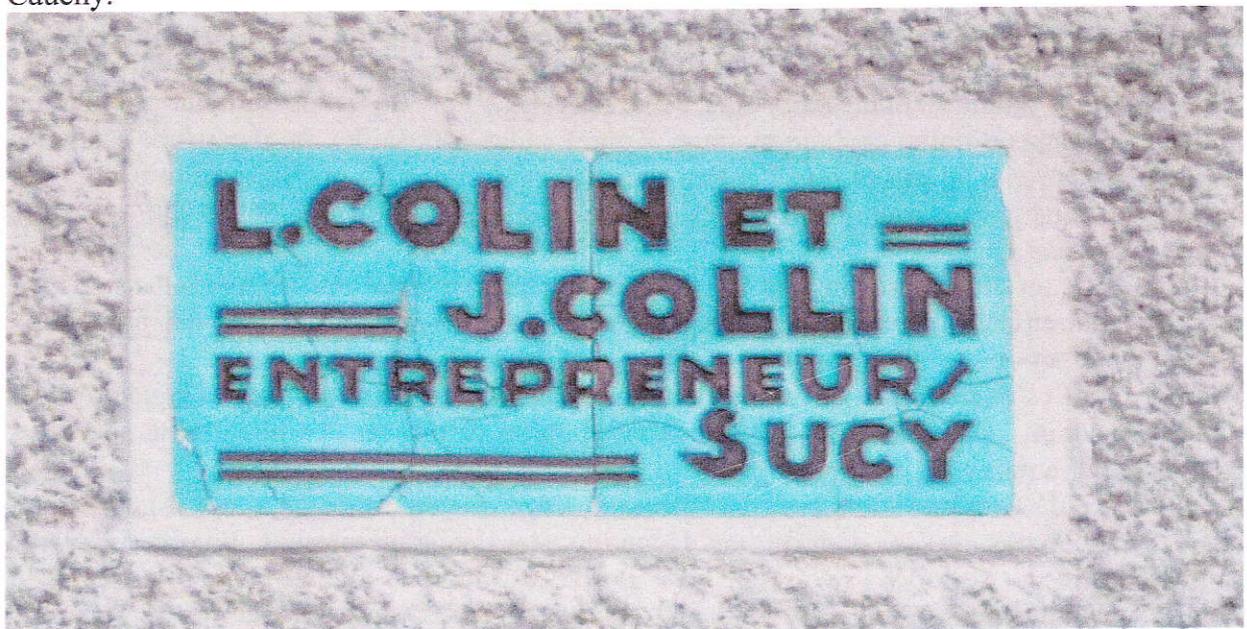
Ce pignon est à la vue des employés de l'hôpital. Ceux-ci, après leur journée, en attendant leur autobus, avaient le temps de contempler l'annonce.



On arrive à lire encore « Les Fabricants Réunis... Ameublements ... Créteil ». Si un de nos lecteurs savait de quel établissement de Créteil il s'agissait et où il se trouvait, la rédaction de Mnémé ne manquera pas de le signaler à ses fidèles lecteurs.

### **Les réclames d'intérêt local**

Elle se trouve sur un immeuble de la rue de Paris, juste aux feux tricolores de la place Cauchy.



L'entrepreneur local a mis sa signature sur cet immeuble, bien en vue des passants.

Michèle Servera

## COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES D'UNE PAROISSE D'ILE DE FRANCE A L'EPOQUE MODERNE

La Société Historique et archéologique de Sucy vient de publier le tome I d'une histoire de Sucy en quatre volumes .Cet ouvrage qui couvre la partie la plus ancienne de la vie de la ville paraît après les tomes II, III et IV qui couvraient successivement : La Révolution, le XIX<sup>o</sup> siècle et le XX<sup>o</sup> siècle .

Le chapitre VII de ce volume analyse les COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES A L'EPOQUE MODERNE . Sucy possède les registres de l'état civil tenu par le clergé de 1658 à 1792 .Il a été fait un recensement général et par familles des baptêmes, décès et sépultures pendant deux siècles et demi.

Cette étude systématique nous donne à travers des statistiques forcément un peu sèches une image réaliste de la vie d'un village de 1500 âmes au fil des heurs et malheurs durant cette période .

Le présent article traitera uniquement la première partie du chapitre à savoir les naissances ,parlant de l'âge de la femme au mariage de la naissance, de l'espérance de vie et de la comparaison des naissances et décès .

### **L'âge de la femme au mariage**

Avant la Révolution les prétendants au mariage doivent avoir au moins 12 ans pour les femmes et 14 ans pour les hommes .Sur 524 mariages dont l'acte porte l'âge de l'épouse, celui-ci est en moyenne de 24,3 ans . Le retard de l'âge moyen au mariage est un moyen efficace pour limiter les naissances ; On trouve de ce fait très peu de mariages précoces, de 1658 à 1792, seulement 11 où la mariée à moins de 17 ans .Marthe Leclerc qui épouse Lois Legris à 16 ans dont elle aura 18 enfants est une exception .Les mariages tardifs peuvent être féconds. Marie Legras ,épouse de Nicolas Mingot, met au monde son premier enfant à 34 ans et son cinquième en 1711 à 48 ans .

### **La naissance des enfants**

Lorsque naît le premier enfant du couple, l'âge moyen de la mère est de 25,6 ans .Cet enfant arrive un peu plus d'un an après le mariage .Toutefois les épousailles étant souvent célébrées en janvier et février, il arrive que l'enfant naisse dans l'année du mariage, surtout chez les femmes les plus jeunes, sans parler des cas, assez fréquents, où les parents ont fait « Pâques avant les Rameaux » .

Les veuves ayant des enfants en bas âge doivent se remarier pour assurer leur subsistance et celle de leurs enfants . Souvent des femmes remariées à 35 ans ou plus ont des enfants de cette seconde union .

Sur 348 familles étudiées, 40 ont des jumeaux, parfois même plusieurs fois . Un seul cas de triplés est connu . Comme nous le verrons au chapitre des décès ces enfants ne survivent pratiquement jamais .

A la naissance du dernier enfant, pour 357 femmes, l'âge moyen est de 37, 6 ans .Malgré cette brièveté apparente de la période de fécondité, les naissances sont nombreuses, car rapprochées Il set difficile d'avoir une idée exacte du nombre d'enfants par couple, si la majorité des familles( complètes) oscille entre 4 et 5 enfants, beaucoup en ont entre 7 et 10 .

Dans cette période ( 1658- 1792), il naît un peu plus de garçons que de filles . Cet écart d'environ 2% est régulier et constant .

Les accouchements ayant lieu à la maison avec l'aide de la sage-femme accréditée par l'Eglise, dans des conditions d'hygiène peu sûres, les fièvres puerpérales sont fréquentes . Nous connaissons 33 cas de femmes mourant des « des suites de couches », c'est-à-dire dans le mois suivant l'accouchement . Lorsque elle a déjà eu plusieurs enfants, il arrive que la mère dans les quelques mois suivant la naissance du dernier . Il faut rendre hommage à ces sages-femmes qui dans des conditions difficiles ont mis au monde des centaines d'enfants souvent elles étaient sages- femmes de mère en fille ce qui leur donnait une grande expérience .

### **L'espérance de vie**

Passé le cap de la dixième année et si « Dieu leur prête vie » les enfants vont grandir et à leur tour fonder une famille . Il est évident qu'il vaut mieux naître dans une famille aisée . Catherine Reanaud qui épouse en 1749 Charles Martin, jardinier et pourvoyeur de Monsieur de la Live aura 9 enfants dont 7 se marieront à Sucy . Il arrive même que l'on vive vieux . Entre 1686 et 1742 on relève le décès de 89 octogénaires, 52 femmes et 37 hommes . 2 femmes passent le cap des 90 ans .

### **Comparaison des naissances et des décès**

Les courbes des naissances des décès suivent un trajet inverse . Après une période de natalité forte associée à un petit nombre de décès au début du règne de Louis XIV arrive après 1679 une inversion des courbes, 20 naissances en 1694 alors que la moyenne oscille entre 30 et 40 . De 1722 à 1738 les naissances l'emportent sur les décès . Les années 1739 et 1740, particulièrement froides et humides voient une chute brutale des naissances correspondant à un pic des décès . A une époque où la population vit quasiment au jour le jour, la soudure, c'est-à-dire le moment où l'on attend la récolte d'été, est souvent difficile . Si la récolte est mauvaise, trop de pluie ou sécheresse, gelées tardives ou précoces entraînant de nombreux décès on constate toujours une baisse des naissances comme si les couples attendaient des jours meilleurs pour procréer .

## Val-de-Marnais morts à l'hospice de Saint-Maurice<sup>1</sup>

### Originaire de Bry-sur-Marne

Le 25 avril 1741 : SOYER Pierre Jacques, 17 ans, jardinier. Fils de Jacques SOYER et de Marie Louise DIMARRE.

### Originaire de Champigny

Le 13 septembre 1741, Jean LE FIEVRE, 45 ans, manœuvre, fils de Jean Le FIEVRE et de Jeanne SOURON.

### Originaire de Charenton

Le 10 novembre 1741, François MOUR, 72 ans, de Conflans-la-Carrière. Tambour à Vincennes. Fils de François MOUR et d'Anne DELONGEVILLE, époux de Germaine Berranger.

### Originaire de Créteil

Le 17 novembre 1740, Jean Gilbert ROUSSELLE, 23 ans, manœuvre. Fils de Christophe ROUSSELLE et d'Élisabeth SEBILLE.

### Originaires de Fontenay-sous-Bois

Le 21 avril 1740, Denis BOURDON, 22 ans, vigneron. Fils de Pierre BOURDON et de Geneviève VIGNON.

Le 24 décembre 1741, Estienne LEMOYNE, 38 ans, vigneron, fils d'Estienne LEMOINE et de Madeleine MAINGU.... ; époux de Marie Anne Maury.

### Originaires de Saint-Maur-des-Fossés

Le 24 décembre 1739, François LE CRESPE, 34 ans, journalier. Fils de Claude LE CRESPE et de Jeanne DUMONT. Veuf de Marianne GOBERT.

Le 14 novembre 1741, Jacques LEPAGE, 24 ans, terrassier, fils d'Antoine LEPAGE et d'Anne GODEAU.

### Originaires de Vincennes

Le 22 août 1740, Jacques Barthélémy GERARD, 18 ans, plâtrier. Fils de Jacques GERARD et de Catherine NOËL ;

Le 13 janvier 1741, Gaspard GILBERT, 58 ans, vigneron. Fils de Pasquet Gilbert et de Claudine VEDUREAU. Époux de Marguerite DE GROLLE ;

Le 9 juin 1739, François Robert GILLET, 23 ans, pâtissier. Fils de François GILLET et de Marguerite COCHU ;

### Originaire de Champigny

Le 15 avril 1738, Jean Gilbert GROGNET, 41 ans. Fils de Jacques Grognet et de Marguerite MOREL. Époux de Marguerite COIFFIER.

Son acte de baptême se trouve dans le registre de Champigny : *le Sixième octobre audit an (1697) a été baptisé en l'église de Champigny par moy pbre sousigné, un fils lequel est né ce jourd'huy, issu du mariage de Jacques Grongnet et de Marguerite Morel, ses père et mère, de cette paroisse, lequel a été nommé Jean Gilbert. Son parein Jean Gilbert Lasteyras,*

---

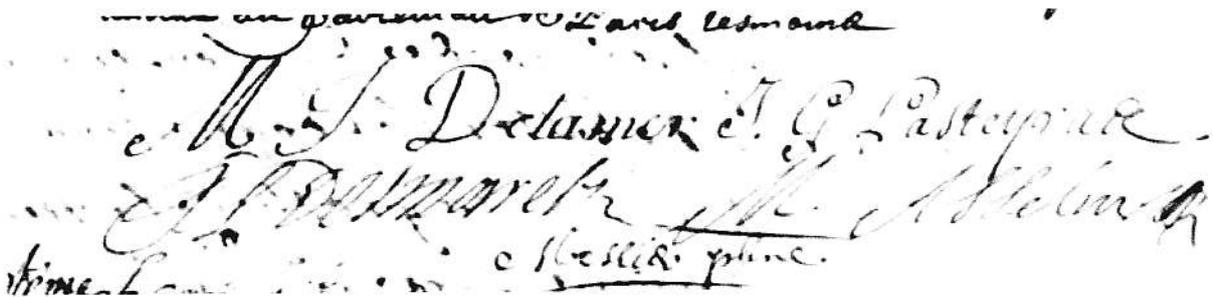
<sup>1</sup> Ces actes ont été relevés par Madame Nicole Couronné, bénévole non membre du CEGD, qui a consacré de très nombreuses heures à ce travail.

*premier valet de chambre de son Altesse Royale Monsieur<sup>2</sup>, et capitaine de son chasteau de St Clou ; la mareine Demoiselle Marie Jeanne Delamer, tous de Paris qui ont signé. En présence de Jérôme Louis Desmaretz, chanoine de la Cathédrale d'Aras<sup>3</sup> et de Maître Michel Asselein, avocat au parlement de Paris, tesmoins.*

*AD 94, page 57*

D'après l'acte de baptême du 12 septembre 1701, concernant son frère Marie Joseph François Grognet, il ressort que le père, Jacques Grognet, était vigneron. Le parrain de cet enfant est « haut et puissant seigneur Marie Joseph de Brancas, marquis Doise ; marraine : Marie Françoise Delamer, de Paris ».

*AD 94, page 83*



Handwritten signature in cursive script, likely from a baptismal record. The text is partially obscured by a horizontal line and includes the name "M. J. Delamer et C. Pasteyrie". Other names like "J. Desmaretz" and "M. Asselein" are also visible in the background.

MS

<sup>2</sup> Monsieur : désigne le frère cadet du roi de France. A cette date, il s'agit de Philippe d'Orléans (1640-1701), frère de Louis XIV.

<sup>3</sup> Arras, comme chacun le sait, est chef-lieu du Pas-de-Calais.

